**Termes de Référence**

**Pour la délivrance d’une formation de formateurs : Compétences de base en transferts monétaires pour le personnel programme à Dakar, Sénégal**

|  |  |
| --- | --- |
| **Responsable de la consultance** | Abdoulaye Hamidou, CaLP Deputy Regional Representative, West and Central Africa |
| **Support supplémentaire pour la supervision de la consultance** | Greg Rodwell, CaLP Learning Delivery Lead |
| **Date de publication** | 27 octobre 2021 |
| **Durée de la consultation** | 9 jours (dont 5 jours pour la délivrance de la formation) pour chacun des deux consultants |
| **Période couverte par la consultation** | 15 novembre au 19 décembre 2021(Délivrance de la formation 29 novembre au 03 décembre 2021) |
| **Localisation** | La consultance sera à domicile pour la préparation et le rapportage et face à face à Dakar au Sénégal pour la délivrance de la formation |
| **Code budgétaire** | 1JJCA |

# Présentation du CaLP

Le CaLP est un réseau mondial dynamique de plus de 90 organisations engagées dans les domaines critiques de la politique, de la pratique et de la recherche dans le secteur de l'aide humanitaire sous forme de transferts monétaires (TM) et de l'aide financière plus largement. Collectivement, les membres du CaLP délivrent la grande majorité des TM humanitaires dans le monde.

Ce qui rend le CaLP unique, c'est sa diversité. Les membres du CaLP comprennent actuellement des organisations non gouvernementales locales et internationales, des agences des Nations Unies, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des donateurs, des sociétés spécialisées dans l'innovation sociale, la technologie et les services financiers, des chercheurs et des universitaires et des praticiens individuels.

Ensemble, nous cherchons à mieux répondre aux besoins et à améliorer les résultats pour les personnes touchées par une crise. Pour ce faire, nous nous assurons que les transferts monétaires constituent un élément central et évolutif d'une aide humanitaire de qualité, opportune et appropriée, et que la nécessité de maintenir des résultats positifs pour les personnes à long terme est prise en compte.

Nous envisageons un avenir où les gens pourront surmonter les crises avec dignité, en exerçant leur choix et leur droit à l’autodétermination. Cela contribue à maintenir leur bien-être au fil du temps.

Pour ce faire, nous catalysons le pouvoir, les connaissances et les capacités de notre réseau mondial diversifié, aux côtés d'autres acteurs locaux, nationaux, régionaux et mondiaux, qui cherchent tous à obtenir de meilleurs résultats pour les personnes vivant dans des contextes de crise. Notre rôle en tant que collectif est de générer un alignement dans les approches et les actions de ceux au sein et à travers notre réseau, afin d'aider à optimiser la qualité et l'échelle des transferts monétaires humanitaire.

# Contexte du travail demandé

Le CaLP est à la recherche de deux formateurs/trices certifié(e)s ayant une expérience dans la facilitation de formation de formateurs en face à face pour délivrer la **formation de formateurs « Compétences de base en transferts monétaires pour le personnel programme »** au nom du CaLP aux praticiens humanitaires de l'Ouest et Afrique et du Centre. Le but recherché par le CaLP est de contribuer à ajouter à la cohorte de formateurs certifiés francophones de la région.

**Tâche (s) spécifique (s) de la consultance**

Avec le soutien du Bureau de l’Assistance humanitaire (BHA)-USAID, les consultant(e)s recruté(e)s faciliteront la formation de formateurs pour le module **« Compétences de base en transferts monétaires pour le personnel programme »**. La formation sera dispensée en français.

Pendant la délivrance de cette formation, on s'attend à ce que les formateurs/trices s'organisent et répartisse les tâches et les responsabilités avec les participants à la formation : les sessions à faciliter entre les formateurs et les participants, le processus d’évaluation des participants. En outre, les formateurs/trices doivent communiquer régulièrement avec l’équipe du CALP en Afrique de l’Ouest et du centre pendant toute la durée de la consultation. Les formateurs/trices engagé(e)s pour ces termes de référence se verront **attribuer chacun 9 jours de consultation**. Le CaLP couvrira les frais de voyage pour chacun des deux consultants : billet d’avion, hébergement, perdiem, test COVID-19, … selon la politique du bureau régional Afrique de l’Ouest et du Centre d’Action Contre la Faim.

Les consultants seront sous la responsabilité du Deputy regional representative du CaLP en Afrique de l’Ouest et du Centre. Pendant toute la durée de la consultation, les éléments ci-après sont à la charge des consultants :

* L’assurance médicale des consultant(e)s ;
* Le visa pour d’entrée au Sénégal et dans tous autre pays de transit ; ACF peut faciliter l’obtention du visa d’entrée au Sénégal si cela est nécessaire mais au compte des consultants ; les consultants incluront ces frais dans leur facture finale ;
* L’ordinateur portable de travail pour chacun des deux consultant(e)s.

**Principaux produits livrables**

Les livrables suivants sont attendus au terme de la consultation :

* Une formation de formateurs face à face entièrement dispensée en français avec toute les qualités requises pendant 5 jours ;
* Un processus d’évaluation et de feedback pour chaque participant et envoyé à l’équipe Afrique de l’Ouest et du Centre du CALP ;
* Un rapport de formation rédigé et soumis au point focal de ladite consultation, le Deputy regional representative du CaLP en Afrique de l’Ouest et du Centre à la fin de la formation.

**Calendrier et durée**

La formation devrait commencer le 29 novembre 2021 pour 5 jours, mais la planification commencera plutôt dans le même mois. En tant que tel, la consultance devrait commencer avec la préparation la semaine du 22 novembre 2021. Toutes les activités de cette consultance devraient être achevées au plus tard le 19 décembre 2021 avec la soumission du rapport et des feedbacks aux participants à l’équipe Afrique de l’Ouest et du Centre du CALP.

# Gestion de la consultance

Ce travail est commandé par le Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre d'Action Contre la Faim, Dakar, Sénégal au nom du Réseau CaLP. Le Deputy regional representative du CaLP en Afrique de l’Ouest et du Centre ou toute autre personne désignée au sein de l’équipe, assurera la gestion et la supervision des consultant(e)s.

**Calendrier de paiement**

Paiement à 100% à la fin de la formation et remise du rapport de formation sur présentation de la facture.

**Profil essentiel des consultants**

Pour ce travail, le CaLP recherche l'expertise suivante :

* Expérience de facilitation d’une formation de formateurs du CaLP en face à face ou en ligne sera un grand atout ;
* De préférence avoir dispensé au moins une fois la formation « compétences de base en TM pour le personnel programme » du CaLP pour le personnel programme et être très familier avec le matériel ;
* Justifier les capacités pour certifier des futurs formateurs ;
* Avoir une expérience de planification et de prestation de formation de haute qualité liés aux de transferts monétaires ;
* Fortes compétences en animation interactive et une approche pédagogique dynamique et adaptative pour garantir que l'apprentissage reste adapté à l'évolution de la programmation ;
* Avoir la maîtrise du français.

**Soumission des offres techniques et financières**

Pour postuler, les intéressés doivent inclure dans leurs offres techniques et financières un CV à jour faisant clairement référence à la capacité de pouvoir certifier d’autres formateurs et mettant en évidence les compétences et l'expertise pertinentes au plus tard **le 7 novembre 2021 à minuit (heure GMT**) et envoyé à lmbodj@wa.acfspain.org et cc : Abdoulaye.Hamidou@calpnetwork.org. Le CV doit être accompagné d'une lettre de motivation (une (1) page maximum) qui explique la motivation et la manière dont l'expérience rend le candidat approprié pour la tâche demandée. Les offres seront classées en fonction de leurs notes combinées techniques et financières. Les intéressés peuvent soumissionner individuellement ou en binômes. La consultation sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été jugée substantiellement conforme à l'appel d'offre dont la note globale est la plus élevée, à condition en outre que le soumissionnaire ait démontré la capacité et les ressources nécessaires pour exécuter le marché de manière efficace.